

MODE d'emploi

Le bulletin des compétences essentielles

La TRÉAQFP : Un réseau, une force, une vision

Un bulletin pour faire connaître les compétences essentielles en entreprise

Les membres du comité sur les compétences essentielles et la formation de base en entreprise vous présentent « MODE d'emploi », le premier bulletin de liaison dans le domaine de la formation de base en entreprise et des compétences essentielles. Le comité, composé de représentants de commissions scolaires, est piloté par la Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP).

« MODE d'emploi » est publié trois fois par année. Il permet de diffuser des informations incontournables pour les partenaires du marché du travail. Pour plus d'information sur les travaux du comité sur les compétences essentielles et la formation de base en entreprise, consultez le [site Web de la TRÉAQFP](#).

Qu'entend-on par compétences essentielles?

Les compétences essentielles sont les compétences nécessaires pour vivre, apprendre et travailler. Elles sont à la base de l'apprentissage de toutes les autres compétences et permettent aux gens d'évoluer avec leur emploi et de s'adapter aux changements du milieu de travail.

Source : [Ressources humaines et Développement des compétences Canada](#)

Pourquoi la formation de base en entreprise?

La formation de base se révèle le choix des entreprises pour assurer le développement durable des communautés au Québec. Et les commissions scolaires sont présentes partout au Québec pour renforcer les compétences de base des travailleurs.

Au Québec, plus de la moitié des travailleurs ont de la difficulté à s'adapter aux nombreux

changements technologiques et à participer aux perfectionnements techniques d'appoint. Pour certains, l'adaptation s'avère impossible. Ajoutez à cela les fermetures d'usine et la perspective d'une crise économique, le travailleur sans compétences de base en lecture, en écriture et en calcul se trouve dans une situation vulnérable, voire critique.

Des compétences de base = une meilleure employabilité et une mobilité du travailleur dans l'entreprise

Entre 2007 et 2009, une centaine d'entreprises ont profité d'une subvention du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre afin d'augmenter les compétences de base de leurs travailleurs. Les recherches démontrent qu'en accroissant les compétences de base et la scolarité, on améliore l'employabilité et la polyvalence des travailleurs au sein même de l'entreprise.



Des statistiques préoccupantes sur les capacités de lecture, d'écriture et de calcul

Les résultats québécois de l'Enquête internationale sur l'alphabétisation et les compétences des adultes (EIACA) menée en 2003 révèlent qu'entre 800 000 et un million de Québécois de 16 à 65 ans éprouvent de sérieuses difficultés à lire et à résoudre des problèmes de

calcul liés à la vie courante. Pour avoir un aperçu du niveau de littératie dans chaque région du Québec, consultez la [carte de la littératie](#) préparée par le Conseil canadien sur l'apprentissage.

« [...] en accroissant les compétences de base et la scolarité, on améliore l'employabilité et la polyvalence des travailleurs au sein même de l'entreprise. »

Près du quart des travailleurs canadiens doutent de leurs compétences en littératie — 40 % des cadres ne savent pas comment les aider

La société de marketing nord-américaine Ipsos Reid a présenté en juin 2009 les constatations d'une nouvelle étude sur la littératie au Canada. Cette étude, commandée par la Fondation pour l'alphabétisation ABC CANADA, a sondé plus de 1 000 travailleurs canadiens et plus de 300 cadres et dirigeants du secteur privé. On y a révélé des perceptions sur la littératie dans le contexte de la récession actuelle et du monde du travail.

Selon cette enquête, 21 % des travailleurs canadiens doutent de pouvoir posséder les

compétences nécessaires pour se trouver un autre emploi s'ils perdaient leur emploi aujourd'hui. L'enquête d'Ipsos a également dévoilé que les cadres et les dirigeants ne sont pas convaincus que leur entreprise est en mesure de faire face au problème d'un faible niveau d'alphabétisation de ses travailleurs. Quatre employeurs sur dix se disent incapables d'aider rapidement leurs employés si ces derniers leur révélaient éprouver des difficultés avec la lecture, l'écriture ou les mathématiques.

Un DVD qui fait la promotion de la formation de base en entreprise



La Table des responsables de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle des commissions scolaires du Québec (TRÉAQFP) a produit le DVD *La formation de base en entreprise, c'est gagnant!* Cet outil promotionnel vise à informer les entreprises et les partenaires du marché du travail des bénéfices de la formation de base.

Le DVD présente des témoignages d'employeurs et de travailleurs qui confirment que la formation de base a permis notamment d'appriivoiser plus facilement la nouvelle technologie utilisée, de maintenir les emplois et de favoriser le développement de l'entreprise.

Vous devez convaincre des employeurs et des représentants syndicaux du bienfondé de la formation de base?

Commandez alors votre exemplaire du DVD afin d'en assurer une distribution efficace. Pour un aperçu du DVD, rendez-vous à l'adresse suivante : www.treaqfp.qc.ca



Le 1^{er} avril 2009 avait lieu le lancement du DVD *La formation de base en entreprise, c'est gagnant!*. De gauche à droite, à l'avant : Larry Smith, président des Alouettes de Montréal et conférencier au lancement, et des membres du comité sur les compétences essentielles de la TRÉAQFP, Mario Dumais de la CS de la Région-de-Sherbrooke, Cécile Poulin de la CS de la Beauce-Étchemin, Diane Pouliot de la TRÉAQFP, Rosette Laberge du Comité sectoriel de l'industrie du textile; à l'arrière : Robert Nolet de la CS de la Capitale et Michel Boulanger de la CS des Hautes-Rivières.

Photo : Zoé Pouliot-Masse

Pour commander?

C'est simple et gratuit. Seulement les frais postaux s'appliquent. Faites-en la demande à [Johanne Villeneuve](mailto:Johanne.Villeneuve@treaqfp.qc.ca) par courriel ou par tél. : 418 686-4040, poste 5350.